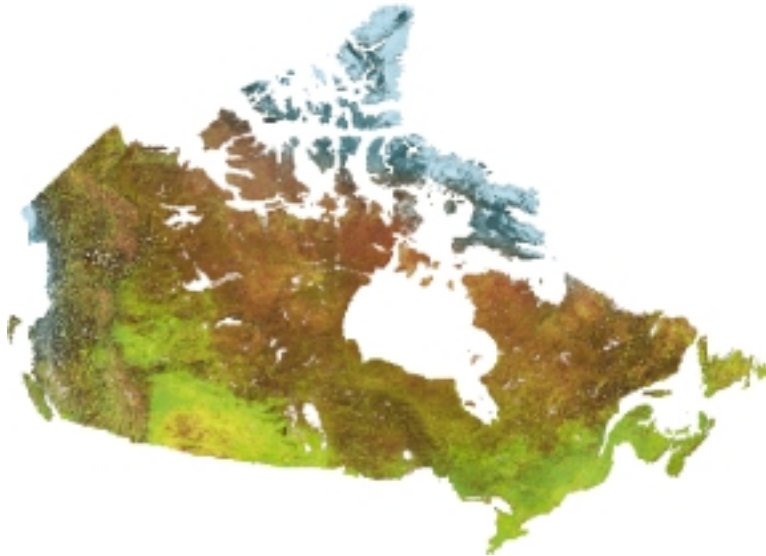


Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources



Compte rendu de la consultation des provinces des
Prairies, tenue à Edmonton (Alberta), le 23 avril 2002

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Compte rendu de la consultation des provinces des
Prairies, tenue à Edmonton, le 23 avril 2002

Consultations pour la Stratégie canadienne de récupération des ressources

Compte rendu de la consultation Edmonton/Provinces des Prairies, tenue à Edmonton (Alberta) le 23 avril 2002

1. Contexte

Ressources naturelles Canada (RNCan) a tenu une série de consultations au cours du printemps 2002 sur l'élaboration de la Stratégie canadienne de récupération des ressources (SCRR). Des séances ont eu lieu à sept endroits, soit Vancouver, Yellowknife, Edmonton, Toronto, Halifax, Montréal et Iqaluit. Des représentants de l'industrie, d'organisations non gouvernementales et de tous les paliers de gouvernement ont été invités à participer. Les objectifs de ces consultations étaient de déterminer les éléments suivants :

- les priorités en matière de récupération des ressources dans les collectivités urbaines et rurales de l'ensemble du Canada;
- les priorités en matière de récupération des ressources dans le Nord canadien;
- les obstacles à la récupération des ressources dans chaque région;
- les possibilités de projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, post-consommation et institutionnel;
- les niveaux estimés de financement de projet et les partenaires financiers.

À Edmonton, la séance de consultation d'une journée a commencé par la présentation de chacun des participants, suivie d'un exposé donné par Mike Clapham, RNCan, sur la Stratégie canadienne de récupération des ressources (voir document de discussion, pièce I). Bob Mitchell (ministère de l'Environnement de l'Alberta), Christina Seidel (Recycling Council of Alberta), la D^e Ashley Nixon (Shell Canada) et Wyn Van der Schee (Ville de Calgary) ont présenté des remarques d'ouverture sur les enjeux, priorités, obstacles et possibilités en matière de récupération des ressources.

Le groupe a ensuite discuté en séance plénière des enjeux dans les provinces des Prairies, concernant des critères de sélection des projets de récupération, établissant le rôle des différents intervenants dans le développement et la démonstration pratique de projets et discutant des obstacles à la récupération des ressources. Les participants ont ensuite formé de petits groupes pour définir plusieurs projets possibles de récupération des ressources qui pourraient être cofinancés par RNCan.

L'ordre du jour et une liste des participants à la séance d'Edmonton figurent en annexe (pièces II et III). Il y a eu 26 participants représentant les recycleurs et les associations de recyclage, les villes de Calgary et d'Edmonton, le Centre for Environmental Technology Advancement, l'industrie, le gouvernement de l'Alberta, le Conseil de recherches de l'Alberta, la région du cœur industriel de l'Alberta, des entrepreneurs locaux, la Fédération canadienne des municipalités et des consultants. La majorité des participants étaient des Albertains, avec un représentant de la Saskatchewan et un autre du Manitoba.

2. Points saillants

- On a félicité RNCan de chercher à connaître l'opinion des gens avant d'élaborer la stratégie.
- On a reconnu que la récupération des ressources est un moyen important de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- On a discuté du but d'ensemble de la Stratégie canadienne de récupération des ressources. On a suggéré que ce but devrait être « zéro déchets » ou « 100 % produits » ou « la dernière poubelle ». Bien que l'ensemble des participants aient été d'accord en général avec un changement de paradigme qui ferait que les déchets seraient considérés comme une ressource, les participants ne sont pas arrivés à s'entendre sur une formulation précise du but d'ensemble. On a noté que « zéro déchets » n'a pas la même signification pour tous et que l'adoption de cette formulation comme but nécessiterait une discussion et une explication approfondies.
- On a suggéré de planifier le développement économique et communautaire sur la base de principes éco-industriels, c'est-à-dire à la fois industriels et écologiques.
- On a suggéré d'entrer en contact avec l'industrie de la publicité « alternative » pour contrer la méfiance de la population envers les produits recyclés.
- On a suggéré de ne pas étiqueter les produits faits de ressources recyclées comme « recyclés » afin de combattre la perception négative à l'égard des produits recyclés.
- Bien qu'on ait reconnu l'importance de projets de récupération des ressources dans le cadre de la Stratégie canadienne de récupération des ressources, on a noté qu'il est également important d'aborder la question des politiques touchant à la récupération des ressources.

3. Récupérables

Les participants ont établi une liste des récupérables (produits, matériaux, matières, énergie), présentée au tableau 3-1.

Tableau 3-1 : Récupérables par secteur dans les Prairies

Récupérables	Secteur industriel	Secteur institutionnel ou commercial	Secteur post-consommation
Papier	○	○	
Carton	○	○	
Matières organiques compostables	○	○	○
Ordinateurs	○	○	○
Déchets d'origine animale	○		
Déchets forestiers	○		
Résidus de jardin			○
Déchets de cuisine			○
Gaz de torche	○		
Mercure de véhicules (commutateurs, batteries)			○

Récupérables	Secteur industriel	Secteur institutionnel ou commercial	Secteur post-consommation
Plastiques			○
Récupération de carbone	○		
Matériaux de construction, de rénovation et de démolition	○	○	
Soufre	○		
Câbles de fibres optiques	○	○	
Bois traité sous pression	○		○
Traverses de chemin de fer	○		
Eau	○		
Chaleur perdue dans les procédés industriels	○		
Déchets dangereux domestiques, p. ex. peintures			○
Déchets résiduels à la Bourse des déchets	○	○	
Cendre légère	○		
Piles sèches (domestiques rechargeables + alcalines)			○

4. Critères de sélection des priorités

Les participants à la séance ont proposé les éléments suivants comme critères de sélection des priorités en matière de projets de récupération des ressources :

- Quantité de déchets en poids et/ou volume
- Effets environnementaux potentiels
- Risque pour la santé humaine
- Viabilité (notamment la viabilité sociale, environnementale et financière)
- Moment de la mise en œuvre (le plus tôt serait le mieux)
- Réalisabilité
- Potentiel d'avantages économiques importants
- Potentiel d'avantages au plan social
- Un problème coûteux à résoudre
- Efficace pour épargner des ressources naturelles
- Possibilité d'exportation vers d'autres pays
- Existence et accessibilité d'un marché des matériaux récupérés
- Signes d'appui par l'industrie et le public (on a noté toutefois qu'un manque d'appuis ne veut pas nécessairement dire qu'il faut laisser tomber la question)
- Répond à une préoccupation locale
- Favorise des comportements durables

- Signes indiquant qu'un projet de démonstration favoriserait le développement d'un marché

5. Obstacles

Les participants ont considéré les éléments suivants comme des obstacles à la récupération des ressources :

- Coûts de transport
- Impacts environnementaux du transport
- Faibles frais d'acceptation des déchets dans les décharges (redevances de déversement)
- Coûts environnementaux assumés à l'externe (coûts sociaux et environnementaux non inclus dans le coût du produit ou dans les redevances de déversement)
- Manque d'analyses du cycle de vie pour les solutions de récupération des ressources
- Les programmes qui fonctionnent bien en milieu urbain ne sont pas nécessairement viables en zone rurale, et il existe de très vastes régions rurales dans les Prairies
- Le faible volume de déchets en régions éloignées rend la récupération peu attrayante d'un point de vue économique
- Manque d'infrastructures de recyclage (collecte, entreposage)
- Marchés incertains ou inexistants pour les produits contenant des matières recyclées
- Manque d'adéquation entre l'offre et la demande de ressources secondaires
- Préoccupations quant à la qualité des matériaux recyclés et à la qualité des produits fabriqués à partir de ces matériaux
- Perception négative des produits recyclés
- Résistance du public et des élus à la récupération à cause de la perception selon laquelle elle coûte plus cher que les autres solutions
- Manque de technologies au niveau local (nous devrions tirer des leçons des expériences faites à l'extérieur du Canada)
- Manque de financement pour mettre en œuvre des projets et des technologies au niveau local
- Réticence des institutions financières à investir dans les technologies liées à l'environnement et au recyclage à cause des risques environnementaux et économiques perçus
- Indifférence des consommateurs envers la récupération des ressources et les produits recyclés

- Manque de fonds investis dans les projets de récupération des ressources
- Manque de compétences en marketing chez les entrepreneurs du secteur de la récupération des ressources
- Frais de démarrage des projets de récupération des ressources
- Manque de solidité et de capacité chez les entreprises en période de démarrage
- Manque de continuité dans les programmes d'éducation et de sensibilisation
- Manque de disponibilité des produits recyclés dans les commerces de détail
- Coût plus élevé des produits recyclés
- Concurrence frappant les produits issus de ressources secondaires de la part des fournisseurs de ressources naturelles
- Les marchés des produits recyclés ont tendance à être des marchés de créneau
- Manque d'incitatifs à la réutilisation et au recyclage dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI)
- Manque d'accent sur les produits de substitution
- Confort du statu quo
- Nécessité de mettre les utilisateurs de technologies de récupération en liaison avec la communauté de R-D
- Les normes actuelles relatives aux produits et aux processus de gestion empêchent ou entravent l'utilisation de matériaux recyclés (ISO/SGE)
- Syndrome « pas dans ma cour », p. ex. pour la pyrolyse

Principaux obstacles

- Pour les populations éloignées ou à faible densité démographique, il y a transport de faibles volumes sur de longues distances, ce qui rend très coûteuses la collecte et la récupération de matières.
- L'insuffisance du capital investi, du marketing et des capacités dans les entreprises en démarrage est exacerbée par les inquiétudes des investisseurs à propos des risques environnementaux.
- Manque d'infrastructures de collecte et d'entreposage.
- Le coût du cycle de vie et les coûts sociaux et environnementaux ne sont pas intégrés au prix des produits
- Manque de volonté publique et politique de récupérer les ressources
- Les fluctuations des prix des ressources naturelles de base réduisent la compétitivité des ressources recyclées

6. Rôles

Pour améliorer la récupération des ressources, les trois paliers de gouvernement devraient jouer les rôles suivants :

Rôles des administrations publiques

- Politiques visant à encourager la production d'énergie propre (p. ex. incitatifs financiers ou incitatifs fiscaux semblables aux actions accréditatives des sociétés minières)
- Lois et règlements encourageant la récupération des ressources plutôt que leur élimination
- Normes et accréditation en matière de récupération des ressources (préciser dans quelles conditions un produit peut être qualifié de recyclé)
- Incitatifs de marché plus souples que les instruments fiscaux, p. ex. rabais pour les robinets à faible utilisation d'eau, ampoules à faible consommation d'énergie et bacs de recyclage
- Prêcher par l'exemple, p. ex. s'approvisionner en produits à contenu recyclé, pratiquer une gestion responsable des produits, etc.
- Assurer une coordination avec les autres ordres de gouvernement, la mise en œuvre de programmes de responsabilité élargie des producteurs et l'harmonisation des règlements et des projets dans l'ensemble du Canada
- Assurer une coordination dans tout le Canada par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'Environnement
- Aider les provinces à traiter avec les sociétés internationales
- Renforcer les capacités des institutions en offrant éducation, sensibilisation et savoir-faire
- Récupérer le méthane dans les décharges
- Offrir des incitatifs financiers pour la récupération des ressources
- Instituer ou exiger la comptabilisation des coûts complets
- Exercer des pressions pour que l'environnement soit pris en compte par les concepteurs

7. Possibilités

La discussion en groupe a mis au jour les possibilités suivantes pour l'amélioration de la récupération des ressources dans la région :

- Miser sur les réussites actuelles ou les étendre (p. ex. le programme de récupération des pneus en Alberta)

- Les administrations publiques et la grande industrie devraient faire preuve de leadership dans leur approvisionnement en produits contenant des ressources récupérées
- Envisager des projets de cogénération
- Envisager des projets de production combinée de chaleur et d'électricité, de chauffage à distance, etc.
- Il faudrait se pencher sur les occasions possibles d'améliorer le réseautage et les échanges d'expérience et d'information
- Cartographier les ressources secondaires d'une façon semblable à ce que fait la Commission géologique du Canada pour les ressources naturelles
- Utiliser des modèles de partenariat, p. ex. collaborer avec des fournisseurs pour offrir des produits « recyclables » ou « écologiques » comme de la colle hydrosoluble, etc.
- Envisager des approches intégrées en matière de récupération des ressources utilisant un ensemble d'outils et de méthodes

8. Projets

Les participants ont proposé divers projets de récupération de ressources possibles dans la région. Ces projets sont présentés au Tableau 8-1 ci-dessous sous les rubriques « projets transsectoriels », « secteur post-consommation », « secteur institutionnel » et « secteur industriel ». On a soumis aux participants les questions suivantes :

- Quel est le projet?
- Qui est le promoteur du projet?
- Quel enjeu en matière de récupération des ressources est en cause?
- Quels sont les autres partenaires et bailleurs de fonds, existants ou possibles?
- Quel est le coût estimé?
- Dans quel secteur se range le projet et quel obstacle a-t-il à surmonter?

Le tableau 8-2 présente les propositions reçues après la consultation du 23 avril.

Tableau 8-1 : Projets possibles de récupération des ressources

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
PROJETS TRANSECTORIELS				
Élaborer un système intégré d'utilisation des matières organiques qui gère les déchets agricoles et municipaux tout en produisant des biogaz et des engrais		Répond à une grande préoccupation du public relativement aux déchets agricoles, récupère de l'énergie, épargne des ressources naturelles		Alberta Research Council, Alberta Cattle Producers et Agriculture et Agroalimentaire Canada
Récupérer la chaleur perdue dans l'industrie à des fins de chauffage à distance et de culture en serres		Récupère de l'énergie, crée des emplois locaux, économise les frais et évite les impacts du transport pour la livraison de matières végétales		Alberta's Industrial Heartland
Dresser un inventaire des ressources secondaires (semblable aux relevés géologiques de ressources naturelles) – y inclure le vent?	Ministère de l'Environnement de l'Alberta			Recycling Council of Alberta, ministère de l'Environnement de l'Alberta et NRCB?
Établir un centre d'excellence en récupération des ressources – ce centre devrait se pencher sur les besoins liés à la récupération des déchets commerciaux, industriels et institutionnels (ICI)		<ul style="list-style-type: none"> - Relie fournisseurs de service et clients - Permet d'offrir de la formation - Commercialisation de technologie - Démarrage d'entreprise 		Municipalités? Chercheurs?

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
<p>Étude nationale sur l'établissement des prix en fonction des coûts complets pour l'admission des déchets dans les décharges afin de comprendre les différences régionales et la relation entre les marchés de la récupération des ressources, les prix demandés par les décharges et l'interdiction de certaines matières dans les décharges. Il faut étoffer le mandat de cette étude : devrait-elle examiner les produits de façon individuelle ou non? Coûts à inclure : propriété, élimination des déchets, construction, exploitation, surveillance, fermeture</p>	<p>Recycling Council of Alberta</p>	<p>Aide à surmonter l'obstacle créé par la comptabilisation des coûts complets</p> <p>Aide à rendre viables certains types de recyclage</p> <p>Établit un modèle à suivre en matière de meilleures pratiques</p>	<p>~500 000 \$</p>	<p>Fonds municipal vert, RNCAN - secteur ICI et sociétés commerciales, Solid Waste Association of North America (SWANA) et ministère de l'Environnement de l'Alberta</p>
<p>Projet combiné de génération thermoélectrique et de culture en serre à l'aide d'un gazéifieur de biomasse. Démonstration de la capacité d'un gazéifieur de biomasse de produire de l'énergie à partir de matières actuellement non recyclables et d'alimenter une serre en énergie. Le projet peut s'appliquer à de petites collectivités (de plus de 35 000 habitants) ayant des problèmes d'enfouissement sanitaire, ainsi qu'à des scieries. Le projet de démonstration traitera 52 000 tonnes/année de rebuts de bois, de plastique et de carton, de boues d'épuration d'eaux usées, etc.; permettrait de produire jusqu'à 4,2 MW d'électricité. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>WinterGardens</p>	<p>Conçu pour les petites collectivités, applicable aux petites collectivités nordiques éloignées</p> <p>S'applique aux secteurs post-industriel et post-consommation</p> <p>Réduit les GES liés à l'enfouissement</p> <p>Réduit les coûts de carburant pour le transport de matières végétales</p> <p>Peut être mis en marché à l'international</p>	<p>Coût total de 13 millions de dollars. (Phase I : 3,65 M\$ Phase II : 4,4 M\$ Phase III : 5 M\$)</p> <p>Fonds de RNCAN : jusqu'à 850 000 \$ au cours de la phase I</p>	<p>Première nation de Whitefish Lake, société privée, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), Fonds d'action pour le changement climatique (FACC), banques et producteurs d'électricité.</p>

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Programme de recyclage d'ordinateurs et de produits électroniques pour la Saskatchewan. Modifier des installations existantes afin d'établir un programme de recyclage de produits électroniques en Saskatchewan. Des frais anticipés de recyclage permettront de couvrir le coût du programme (frais de recyclage estimés : de 1,5 à 2 % de la valeur au détail de l'unité centrale, de l'imprimante, du clavier et des périphériques; 4 % pour les écrans cathodiques). (Fiche de projet déposée avant la séance de consultation.)	SARCAN Recycling	Permet d'offrir de l'emploi à des adultes handicapés Remet en marché tous les produits électroniques (en les détournant du site d'enfouissement) S'applique aux secteurs post-consommation, industriel et institutionnel	120 000 \$ (?) pour mettre sur pied le programme pilote après 1 an.	ACTI, détaillants et fabricants de produits électroniques, Industrie Canada, RNCAN, gouvernement de la Saskatchewan, centres de récupération de la Saskatchewan et travailleurs handicapés. Le financement des gouvernements fédéral et provinciaux pourrait être dirigé vers l'éducation du public.
Transformer la cellule d'enfouissement de Calgary en digesteur-méthaniseur, exploiter le compost résiduaire	Ville de Calgary	Récupère de l'énergie et des matières destinées à l'enfouissement Économise des ressources naturelles		
Site de compostage Cleanit Greenit. Établir un projet de compostage pour traiter jusqu'à 40 000 t/an de déchets organiques non dangereux (ICI, municipaux ou les deux) au moyen de la technologie de compostage Cleanit Greenit. (Fiche de projet déjà déposée.)	Cleanit Greenit Composting System Inc.	Détourne des matières des sites d'enfouissement Économise des ressources naturelles	4 M\$ 500 000 \$ demandés à RNCAN	Ville de Calgary, Ville de Cochrane, KC Environmental Group Ltd., entreprises productrices de déchets, PARI/CNRC ou TEAM, et SRRC/RNCAN.
Créer un bureau central d'échange d'information sur le Web (bourse des déchets) consacré aux déchets de démolition résidentielle et commerciale	K-Lor Contractors	Détourne des matières des sites d'enfouissement Économise des ressources naturelles		
Établir des systèmes de collecte pour des produits en fin de vie utile provenant d'emplacements ICI		Détourne des matières des sites d'enfouissement Augmente la durée de vie du site d'enfouissement		
SECTEUR POST-CONSOMMATION				
Fournir une infrastructure de collecte à des aires publiques de service comme les stations d'essence		Augmente la durée de vie des sites d'enfouissement		Recycling Council of Alberta, ministère de l'Environnement de l'Alberta, BCMB?, AUOMA?

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Gazéifier des matières résiduaire de post-consommation afin de produire de l'énergie (le projet pourrait aussi inclure la biomasse résiduaire et les résidus de déchiquetage des véhicules automobiles). Une étude de faisabilité techno-économique (subventionnée en partie par le Fonds d'habilitation municipal vert) sera achevée à l'automne de 2002. La prochaine étape sera une installation de démonstration de 20 MW. (Fiche de projet déposée.)	Ville d'Edmonton	Récupère de l'énergie Réduit les émissions de GES Détourne des matières des sites d'enfouissement Économise des ressources naturelles	De 80 à 100 M\$ (de 1,5 à 2,5 ans) Financement de RNCan jusqu'à 50 %; (Ville d'Edmonton 10 %, partenaire de l'industrie jusqu'à 80 %)	Epcor, Alberta Research Council, Université de l'Alberta, fournisseur de technologie de gazéification, gouvernements fédéral et provinciaux (coûts d'immobilisations et appui sous la forme de politiques : crédits de GES, incitatifs à la production d'énergie propre).
SECTEUR INSTITUTIONNEL				
Compostage sur place en région éloignée (déchets municipaux de petites régions éloignées).		Détourne des matières des sites d'enfouissement		Northern Care
Étudier ou évaluer des applications technologiques à petite échelle et des options de collecte pour les collectivités rurales ou éloignées (ficelle d'engrègement, p. ex.).				Northern Care Agriculture et Agroalimentaire Canada
Tirer de l'énergie des gaz d'enfouissement en utilisant la technologie de la pile à combustible. Démontrer la faisabilité de l'utilisation de la nouvelle technologie de la pile à combustible stationnaire afin de produire de l'énergie directement des gaz d'enfouissement. 2 unités de démonstration de 600 kW. (Fiche de projet déposée.)	Ville d'Edmonton	Récupération d'énergie à plus haute efficacité Réduction des GES S'applique au Canada rural	5 M\$. RNCan jusqu'à 50 % (Ville d'Edmonton 10%, partenaire de l'industrie jusqu'à 80 %)	Alberta Research Council, Université de l'Alberta, producteurs d'électricité, fournisseur de technologie de pile à combustible, gouvernements fédéral et provinciaux (coûts d'immobilisation et appui sous la forme de politiques : crédits de GES, incitatifs à la production d'énergie propre).

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
<p>Initiative zéro déchets (recyclage des matières organiques). Exécuter un projet de démonstration dans la vallée de la Bow afin de mettre à l'essai des options de compostage centralisé à faible coût et à faible technologie dans des collectivités rurales de taille moyenne; inclure une analyse complète des coûts, déterminer les obstacles et les coûts associés. Élaborer une solution de remplacement à l'expédition de déchets pour enfouissement à une distance de 140 km et au coût de 60 \$/t dans la région de Calgary; convertir en compost 10 000 t/an de matières organiques et de produits d'amendements du sol. (La description inclut des détails tirés de la fiche de projet déposée après la consultation du 23 avril.)</p>	<p>Commission de gestion des déchets de la vallée de la Bow (BVWMC)</p>	<p>Détourne des déchets solides municipaux des sites d'enfouissement</p> <p>Convertit des déchets en compost et en produits d'amendement du sol</p> <p>Réduction des GES (distances de transport beaucoup plus courtes)</p>	<p>Phase I (12 à 18 mois) : 140 000 \$</p> <p>Phase II (12 mois) : 3 M\$</p> <p>Total : 3,14 M\$.</p>	<p>Gouvernements fédéral et provinciaux, municipalités membres, Parc national de Banff et partenariats privés.</p>
SECTEUR INDUSTRIEL				
<p>Trouver de nouveaux débouchés pour le soufre</p> <ul style="list-style-type: none"> • acide sulfurique • utilisation agricole 	<p>Alberta 's Industrial Heartland</p>			<p>Shell Syn crude Suncor</p>
<p>Évaluer les obstacles à la récupération d'eaux usées industrielles injectées en puits profond</p>				<p>Newalta et l'Alberta Energy Utility Board (AEUB)</p>
<p>Élaborer des options de récupération des flux de déchets d'établissements de restauration rapide, p. ex. des options de compostage, des améliorations aux emballages (biodégradabilité)</p>		<p>Détourne des matières des sites d'enfouissement</p>		<p>Alberta Research Council et Recycling Council of Alberta</p>

Projet	Promoteur	Impact	Coût	Partenaires possibles
Élaborer des méthodes d'enlèvement des matériaux inflammables accrochés à l'acier provenant des pneus recyclés	Tire Recycling Management Association of Alberta	Les recycleurs d'acier sont actuellement peu enclins à accepter de l'acier provenant du recyclage des pneus (en raison du risque posé par les matériaux inflammables accrochés au métal).		
Remplacer les poteaux et les traverses de bois qui exigent une utilisation de produits de préservation toxiques par des poteaux et traverses faits de matériaux composites tirés de produits en fin de cycle de vie	Recycling Council of Alberta	Évite la contamination due aux produits de préservation toxiques Économise des ressources naturelles		
Produit de recouvrement de toitures fabriqué à partir de pneus recyclés. Élaborer un modèle reproductible de fabrication sans gaspillage; optimiser l'aménagement et les flux de matières d'une installation de production qui fabrique un produit de recouvrement de toitures à partir de pneus recyclés; le projet pourrait aussi permettre l'élaboration de normes de produit; le modèle pourrait s'appliquer à toute entreprise de recyclage de produits à la fin de leur vie utile. (Fiche de projet déposée.)	CETAC-West (au nom de GEM Inc.)	Vise à compenser le problème de l'insuffisance de capital des entreprises en démarrage Comble des lacunes de financement en matière de marketing, d'activités commerciales et d'aménagement des installations Détourne des matières des sites d'enfouissement Maximise l'utilisation bénéfique des pneus recyclés Réduit la demande de bardeaux d'asphalte, de tuiles d'argile à haute consommation d'énergie et de bardeaux de bois	Étude de fabrication : de 50 000 à 100 000 \$ (2 à 4 mois) Améliorations à l'usine existante : de 500 000 \$ à 1 000 000 \$ (de 6 mois à 1 an)	GEM inc. et Technologies du développement durable Canada (TDDC). (On prévoit 50 % de GEM inc. et 50 % sous forme de participation au capital ou de prêt de TDDC aussi bien pour l'étude de fabrication que pour les améliorations à l'usine existante.)

Tableau 8-2 : Propositions reçues après la consultation du 23 avril

Projet	Parrain	Impact	Coût	Partenaires possibles
SECTEUR INDUSTRIEL				
<p>Projet d'utilisation de déchets de bois pour la préparation de paillis à l'intention de l'industrie forestière de l'Alberta. Une usine de fabrication de paillis pourrait traiter annuellement jusqu'à 100 000 tonnes de déchets de bois générés par l'industrie forestière albertaine. Le projet exige un certain niveau de recherche et développement. Les marchés ciblés pour le paillis comprennent notamment l'industrie de l'aménagement paysager ainsi que le secteur de l'assainissement de terrains touchés par l'exploitation pétrolière et gazière. (Fiche de projet déposée.)</p>	<p>KC Environmental Group Ltd.</p>	<p>Détourne des déchets de bois des sites d'enfouissement</p> <p>Réduit les gaz à effet de serre</p> <p>Convertit des déchets organiques en produits de rajeunissement des sols</p>	<p>3 M\$ sur 3 ans</p> <p>600 000 \$ demandé à RNCan</p>	<p>Weyerhaeuser ou Millar Eastern.</p> <p>(KC Environmental Group Ltd couvrira pour 500 000 \$, la Banque de développement du Canada 400 000 \$ et la société forestière assure un contrat de transformation multiannuel de 1,5 M\$.)</p>

Projet	Parrain	Impact	Coût	Partenaires possibles
SECTEUR POST-CONSOMMATION				
Options de recyclage en aire publique. Ce projet permettra de s'attaquer au problème du manque d'infrastructures de recyclage dans les aires publiques de service comme les stations services et les dépanneurs. On commencera par quantifier les volumes et la composition des déchets afin d'élaborer des options de détournement des portions exploitables de ce flux de déchets. On mettra surtout l'accent sur les rebuts d'emballage, notamment les contenants de boisson, les contenants d'huile, les cruches de lave-glace et les emballages pour amuse-gueules. On mettra ensuite en place une infrastructure de recyclage améliorée pour les aires publiques de service. (Fiche de projet déposée.)	Recycling Council of Alberta	<p>Détourne des déchets des sites d'enfouissement</p> <p>Développe et met en œuvre des options viables de détournement des déchets d'emballage</p>	Phase I, recherche : 120 000 \$ Phase II, mise en œuvre : 1 000 000 \$	Ministère de l'Environnement de l'Alberta, Alberta Used Oil Management Association, Beverage Container Management Board.
Installation municipale de compostage en milieu rural. Projet de démonstration visant à détourner des matières organiques du flux des déchets résidentiels vers une installation municipale centrale de compostage. Ce projet viendrait compléter les programmes existants de compostage domestique (qui n'atteignent pas tous les résidents; souvent insuffisant pour traiter l'ensemble des restes de coupe et de tonte et des déchets organiques produits par un ménage). Le programme de compostage municipal encouragera aussi une plus grande participation des résidents au compostage au moyen d'activités d'éducation. (Fiche de projet déposée.)	Northern Coordinated Action for Recycling Enterprises (Northern CARE)/(Organisme de coordination des entreprises de recyclage du Nord)	<p>Réduit les déchets dirigés vers les sites d'enfouissement dans les régions rurales du nord de l'Alberta</p> <p>Complète les initiatives existantes de compostage domestique, surtout lorsque le volume dépasse la capacité des unités individuelles.</p> <p>Réduit la demande de produits chimiques et d'engrais</p> <p>Augmente la durée de vie des sites d'enfouissement</p> <p>Sensibilise le public aux avantages du compostage</p>	À déterminer.	Ministère de l'Environnement de l'Alberta (programme « Action on Waste »), Fédération canadienne des municipalités (FCM), Recycling Council of Alberta, Ressources naturelles Canada, Northern Alberta Development Council, municipalités rurales du nord de l'Alberta, entreprises et industries locales.

Annexe I

**CONSULTATIONS SUR
UNE STRATÉGIE CANADIENNE DE LA RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES**

- Documentation de base -

Le 12 avril 2002

1. Introduction

La récupération des ressources a pour but de recycler les matériaux et l'énergie à la fin de leur cycle de vie de façon rentable et durable du point de vue écologique et social. Ressources naturelles Canada (RNC) désire identifier des projets potentiels de démonstration de la récupération des ressources qui reflètent les particularités canadiennes. Ces projets serviront de fondement à la Stratégie canadienne de la récupération des ressources.

RNC) entreprend un processus consultatif avec tous ses partenaires pour qu'ils lui fassent part de leurs points de vue et de leurs idées dans une série de conférences-discussions visant à identifier les priorités concernant la récupération des ressources et à recommander à des fins de cofinancement des projets de démonstration de récupération économiquement et écologiquement viables. Nous sollicitons votre contribution dans ce processus.

RNC) vise à identifier les projets, les partenaires de financement et les différents ordres de gouvernement qui peuvent faire partie d'une stratégie de la récupération des ressources reflétant les besoins de toutes les régions du Canada. À partir de ces consultations, un dossier commercial sera créé et présenté à de hauts fonctionnaires fédéraux à l'automne de 2002.

2. Processus

Des consultations sont prévues durant les mois d'avril, de mai et de juin dans les endroits suivants :

- ▶ Vancouver (Colombie-Britannique), pour la Colombie-Britannique et le Yukon
- ▶ Edmonton (Alberta), pour l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba
- ▶ Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), pour les Territoires du Nord-Ouest
- ▶ Toronto (Ontario), pour l'Ontario
- ▶ Montréal (Québec), pour le Québec
- ▶ Halifax (Nouvelle-Écosse), pour les provinces de l'Atlantique
- ▶ Iqaluit (Nunavut), pour le Nunavut

Ces consultations ont pour but d'identifier :

- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources dans les communautés urbaines et rurales partout au Canada;
- ▶ les priorités en ce qui concerne la récupération des ressources au nord du 60^e parallèle au Canada;
- ▶ les obstacles à la récupération des ressources dans chacune des régions;
- ▶ des projets de démonstration de récupération des ressources dans les secteurs industriel, institutionnel et de la consommation;
- ▶ le niveau de financement estimatif des projets et les partenaires de cofinancement.

Nous demandons aux participants de pouvoir identifier à la réunion une ou plusieurs des données suivantes :

- ▶ les problématiques et les possibilités locales en matière de récupération des ressources;

- ▶ les problématiques et les possibilités sectorielles en matière de récupération des ressources, c.-à-d. industrielles, institutionnelles et de l'après-consommation;
- ▶ les obstacles entourant les problématiques et les possibilités mentionnées ci-dessus;
- ▶ des projets de démonstration ayant besoin de cofinancement pour être implantés.

Une ébauche de présentation servant à identifier des projets de démonstration est jointe à ce document pour consultation (voir l'annexe I). Un formulaire doit être rempli pour chacun des projets et présenté à la réunion de consultation.

Les priorités, les obstacles et les projets de démonstration qui auront été identifiés au cours des consultations seront compilés sous forme de notes qui seront transmises à tous les participants. RNCan utilisera le résultat de ces consultations pour recommander des projets de démonstration qui seront cofinancés par le gouvernement.

3. CONTEXTE

3.1 Antécédents

Les demandes nationale et internationale en matière de recyclage et de produits recyclés sont constamment à la hausse et continueront d'augmenter. Les pressions sur les économies industrialisées et non industrialisées pour encourager l'efficacité et la compétitivité et pour assurer une gestion écologique des produits et des matériaux tout au long de leur cycle de vie sont à l'origine de cette tendance.

L'industrie des produits recyclés est très concurrentielle et en rapide expansion. Le recyclage est reconnu pour son efficacité matérielle et comme étant l'un des moyens de réaliser une saine gestion industrielle et commerciale tout en permettant une réduction des gaz à effet de serre. Des pressions augmentent au Canada tout comme à l'étranger pour que soient adoptées des mesures maximisant l'efficacité matérielle et énergétique de la conception et de la fabrication des produits. Cette pression crée des occasions rentables de recyclage et de réemploi des produits à la fin de leur vie économique prévue.

Le Canada se distingue par sa géographie et sa géologie et par l'abondance de ses ressources naturelles. En raison de la complexité des nombreux éléments des gisements, et des défis présents lors de la récolte des innombrables espèces forestières et de la recherche et de l'extraction du pétrole, le Canada possède des compétences uniques et hautement spécialisées dans la gestion et la production des ressources naturelles. Cette connaissance spécialisée combinée aux infrastructures modernes de traitement et de production confère au Canada un important avantage pour la gestion complexe du recyclage des ressources matérielles provenant à la fois des secteurs de consommation post-industriel et de l'après-consommation.

Les petites et les moyennes entreprises (les PME) ont leur propres possibilités, besoins et difficultés. Un problème fréquent pour elles est de s'assurer l'accès à des technologies et procédés de récupération des ressources à petite échelle qui sont financièrement abordables et rentables, et qui ne reposent pas nécessairement sur l'accès direct ou régulier à des installations de récupération sophistiquées et centralisées. Les PME restent l'épine dorsale de l'économie canadienne en générant une grande part des emplois et de la croissance.

Les activités de récupération des ressources sont plus attrayantes dans les régions urbaines mais elles peuvent parfois avoir plus d'importance dans les régions névralgiques rurales et éloignées. La région du Nord serait un exemple particulièrement typique, tout comme les régions agricoles et touristiques de grande valeur et les régions renfermant des écosystèmes

déliçats ou des zones naturelles prisées à des fins de loisirs. Dans les collectivités et les régions où le transport de matières recyclables est trop coûteux ou impraticable, de petites entreprises locales pourraient représenter une option et une occasion intéressantes.

Le Canada a la possibilité de devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources et de se forger une image positive de gestionnaire responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits. Il faut mettre au point et promouvoir des technologies et des approches canadiennes concurrentielles sur le marché mondial en expansion des technologies et du savoir-faire en matière de récupération viable et écologique des ressources. À cette fin, le Canada doit demeurer un participant actif et crédible dans le domaine de l'élaboration des politiques internationales de développement touchant à la fois les marchés mondiaux des matières recyclables et l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers.

3.2 Stratégie canadienne de la récupération des ressources

RNCan est en faveur de l'élaboration d'une Stratégie canadienne de la récupération des ressources. Le Canada a besoin d'une telle stratégie pour :

- ▶ améliorer l'efficacité des matériaux et des ressources;
- ▶ réduire l'impact de l'utilisation des ressources sur l'environnement;
- ▶ contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- ▶ s'attaquer aux défis et aux occasions uniques en fait de récupération des ressources que posent la géographie, la répartition de la population et le climat;
- ▶ devenir un chef de file mondial dans certains créneaux de la récupération des ressources.

La récupération des ressources consiste en des mesures destinées à maximiser les occasions économiques de récupérer les produits (et les sous-produits), les matériaux et l'énergie à la fin de la vie utile des produits et de réintégrer au marché par recyclage et réutilisation tout ce qui est récupéré.

Une stratégie de la récupération des ressources comprend la promotion et l'instauration, dans le secteur public, dans le secteur privé et dans celui de la consommation, de politiques et de pratiques qui a) accroissent les possibilités de récupérer les ressources matérielles et énergétiques encore utilisables à la fin de la vie utile du produit, b) augmentent l'accès aux produits, aux matériaux et à l'énergie récupérables (dont les composantes des produits et les sous-produits) par les secteurs du recyclage et de la réutilisation, c) améliorent l'efficacité et l'aspect écologique du recyclage et de la réutilisation. Une récupération de la ressource rentable et écologiquement saine maximise une utilisation productive des ressources naturelles, diminue la production de déchets, les traitements connexes et le coût des moyens d'élimination tout en appuyant l'innovation et la compétitivité des industries.

La récupération efficace des ressources soulève des questions complexes en matière de politiques, de technologies, de réglementation et d'infrastructures qui transcendent les activités traditionnelles des secteurs industriel, commercial, institutionnel et de la consommation ainsi que les limites intergouvernementales. L'établissement d'un processus de consultation pour identifier les projets qui auront un impact sur la récupération des matériaux présentement envoyés à la décharge constitue un premier pas essentiel.

Voici trois éléments clés qui devront être abordés dans l'élaboration d'une stratégie de la récupération des ressources qui soit efficace, rentable, écologique et permette au Canada de réaliser ses objectifs de développement durable :

1. Comment informer, influencer et mobiliser les décideurs de l'administration publique, les organismes non gouvernementaux et les Canadiens et Canadiennes en général, de sorte qu'ils prennent les mesures appropriées en matière de récupération des ressources. Pour augmenter les activités de récupération, il sera

essentiel de changer les mentalités et de faire comprendre que les produits et les matières à la fin de leur vie utile sont des ressources à récupérer pour d'autres usages économiques plutôt que des déchets.

2. Comment faire progresser les technologies, les processus, les réseaux institutionnels et les infrastructures de soutien pour mieux appuyer la récupération des ressources. La disponibilité de technologies, d'infrastructures et de processus rentables et écologiques est essentielle à l'expansion des activités de récupération des ressources au pays. Cela comprend à la fois les technologies et les procédés « en amont », qui touchent la conception de produits récupérables de manière rentable à la fin de leur vie économique prévue, et les technologies et les procédés « en aval », qui permettent la déviation, l'extraction, la séparation, la réutilisation et le recyclage des matières et de l'énergie de manière efficace et efficiente.
3. Comment créer et maintenir un contexte politique et une réglementation qui facilitent et renforcent la récupération rentable et écologique des ressources. L'élément central d'un secteur de la récupération des ressources viable au Canada est l'existence d'un milieu favorable aux investissements et à la réalisation des activités dans ce domaine. L'éventail complexe de règlements et de mesures politiques touchant l'exécution et le financement des activités de récupération des ressources influe grandement sur la viabilité financière et opérationnelle d'un grand nombre d'entreprises de réutilisation et de recyclage.

4. Critères du projet

Identifier des projets de démonstration qui :

- ▶ permettront la mise au point et la promotion de technologies et d'approches canadiennes pouvant compétitionner sur un marché mondial en pleine croissance, aux fins d'activités de récupération des ressources viables du point de vue économique et écologiquement responsables;
- ▶ pourront informer, influencer et mobiliser les décideurs au sein des gouvernements, de l'industrie et des organisations non gouvernementales ainsi que les Canadiens et les Canadiennes en général, de sorte qu'ils prendront les mesures appropriées en ce qui a trait à la récupération des ressources;
- ▶ feront progresser les technologies et les processus et appuieront les réseaux institutionnels et les infrastructures afin qu'ils puissent mieux soutenir la récupération des ressources;
- ▶ créeront et maintiendront des politiques et une réglementation qui faciliteront et renforceront une récupération des ressources rentable et écologique.

Ces projets devraient :

- ▶ être viables du point de vue économique et durables des points de vue écologique et social;
- ▶ pouvoir compter sur des partenaires provenant des autres ordres de gouvernement, de l'industrie, des groupes communautaires et d'autres parties intéressées;
- ▶ récupérer des produits et des matériaux à la fin de leur durée de vie utile, à l'intention de l'industrie, du secteur institutionnel et de l'étape de l'après-consommation;
- ▶ s'attaquer aux priorités locales en collaboration avec des leaders d'opinion locaux qui sont dynamiques;
- ▶ être raisonnablement bien définis;
- ▶ avoir besoin d'un cofinancement pour être établis.

5. Conclusions et étapes suivantes

On résumera les commentaires exprimés lors des séances de consultation et les commentaires soumis par écrit jusqu'au 25 juin 2002 et on distribuera ce résumé aux parties intéressées. On élaborera une stratégie globale en tenant compte de ces commentaires. Les projets de démonstration recommandés, les niveaux de financement et les partenaires constitueront les fondements de la stratégie. La stratégie devrait normalement être présentée à l'automne 2002 aux fins de l'approbation de son financement.

Les vues des parties intéressées constituent un élément important du processus d'élaboration d'une stratégie canadienne de la récupération des ressources. Nous remercions sincèrement ces parties d'avoir pris le temps de nous les communiquer.

6. Annexe I

Stratégie canadienne de la récupération des ressources

Présentation préliminaire pour identifier les projets potentiels

- ▶ Titre
- ▶ Auteur (avec coordonnées : adresse, courriel, télécopieur et téléphone)
- ▶ Brève description du projet proposé
- ▶ Type de projet : industriel, après-consommation, institutionnel
- ▶ Mise en évidence géographique : au nord du 60^e parallèle, région urbaine ou rurale
- ▶ Impact prévu sur la récupération des matériaux ou de l'énergie
- ▶ Estimation du coût du projet et calendrier prévu
- ▶ Partenaires potentiels dans le projet
- ▶ Sources et niveaux de financement présumés

Annexe II
Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources
Réunion tenue à Edmonton, le 23 avril 2002
Sheraton Grande Edmonton Hotel, salle Winterlake

Ordre du jour

8 h	Enregistrement et rafraîchissements	
8 h 30	Mot de bienvenue et présentation des objectifs de l'atelier	Roger Yates
8 h 40	Présentations – tour de table	Tous
9 h	Aperçu de la Stratégie	Mike Clapham
9 h 20	Présentation du panel	
9 h 30	Discussion du panel sur les enjeux, priorités et problématiques dans les régions urbaines et rurales :	Représentants invités des régions
	• industriel	J. Ashley Nixon, Shell Canada
	• institutionnel	Bob Mitchell, gouvernement de l'Alberta
	• après-consommation	Wyn Van der Schee, Ville de Calgary
		Christina Seidel, Recycling Council of Alberta
10 h 15	Pause	
10 h 30	Discussion plénière	Tous
11 h 15	Exposition des problématiques qui seront étudiées en ateliers	Carole Burnham
11 h 30	Discussions en groupes	Tous
12 h 30	Buffet et réseautage	
13 h 15	Discussions en groupes (suite)	Tous
15 h	Pause	
15 h 15	Rapports des ateliers et discussion générale	Présidente : Carole Burnham
15 h 45	Commentaires et problématiques de clôture de la table ronde	Tous

16 h 15	Prochaines étapes	Mike Clapham
16 h 30	Sommaire et remerciements	Roger Yates
16 h 45	Levée de la séance	

Annexe III

Consultations sur une Stratégie canadienne de la récupération des ressources Consultation des provinces des Prairies, tenue à Edmonton, le 23 avril 2002

Liste des participants

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Alberta's Industrial Heartland	Larry Wall	780-414-0066	larrywall@industrialheartland.com
Alberta Research Council	Stacey Schaub-Szabo	780-450-5360	szabo@arc.ab.ca
Alberta Research Council	Xiaomei Li	780-450-5290	xiaomei@arc.ab.ca
Ascherwordsmith	Avery Ascher	204-624-5548	avery@ascherwordsmith.com
ABCRC (Beverage Container Recycling Corp.)	Guy West	403-264-0170	gwest@abcrc.com
Gouvernement de l'Alberta	Bob Mitchell (panéliste)	780-422-8464	Bob.Mitchell@gov.ab.ca
Gouvernement de l'Alberta	Judy Morris	780-422-2144	Judy.Morris@gov.ab.ca
AMEC	Gary Willson	403-569-6515	Gary.Willson@amec.com
Alberta Plastics Recycling Association	Douglas Flood	780-426-1493	dflood@cpia.ca
Bow Valley Waste Management Commission/ Wild Earth Associates Inc.	Al Tinholt	403-609-0321	BVWMC@wildearth.ab.ca
Ville de Calgary	Wyn Van der Schee (panéliste)	403-230-6631	wyn.vanderschee@gov.calgary.ab.ca
Ville d'Edmonton	Bud Latta	780-496-5415	bud.latta@gov.edmonton.ab.ca
DOW Chemical Canada Inc.	Thomas Pearson	780-998-8292	tpearson@dow.com
CETAC West	Don Colley	403-777-9595	dcolley@cetacwest.com
Fédération canadienne des municipalités	Sherri Watson	613-792-1357	smwatson@magma.ca
Hatch	Carole Burnham (facilitateur)	416-445-0500	cburnham@attcanada.ca
Hatch	Roger Yates (facilitateur)	905-403-4131	ryates@hatch.ca
K-Lor Contractors Services Ltd.	Dan Zembal	403-255-7303	dzembal@sitedeleanup.com
Newalta	Peter Dwan	403-236-2203	pdwan@newalta.com
Northern Coordinated Action for Recycling Enterprises	Christine Della Costa	780-732-9311	executivedirector@northernicare.org
RNCAN	Mike Clapham	613-992-4404	mclapham@rncan.gc.ca
Organic Soil/Cleanit Greenit Composting System Inc.	Kirstin Castro-Wunsch	780-488-7926	kirstin@deanitagreenit.net
Recycling Council of Alberta	Christina Seidel (panéliste)	403-843-6563	cseidel@telusplanet.net
SARCAN Recycling	Kevin Acton	306-933-0616	kacton@sarcana.sk.ca

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Shell Canada	J. Ashley Nixon (panéliste)	403-691-4965	ashley.Nixon@shell.ca
Telus Corporation (aussi : Recycling Council of Alberta — président)	Wendy Luther	780-493-7347	wendy.luther@telus.com
Tire Recycling Management Association of Alberta	J. Kevin O'Neil	780-990-1111	kevin.oneil@trma.com
Suncor Energy	Dianne Humphries	403-269-8728	dhumphries@suncor.com
WinterGardens Energy Recovery Systems L.P.	Myron Sparkingeyes	780-447-3013	wintergardens@shaw.ca

Ne sont pas en mesure de participer à la réunion mais désirent recevoir la documentation :

Compagnie	Nom	Téléphone	Courriel
Husky Oil	Dave Kay	306-825-1515	DAVE.KAY@huskyenergy.ca
Saskatchewan Industry and Resources	Ray Chan	306-787-2993	rchan@r.gov.sk.ca